



Le Pacômien



Journal Municipal • Volume 21, n° 06 • Décembre 2015 / Janvier 2016

À LIRE ce mois-ci

Mot de la mairesse	p. 1
Party du Nouvel an	p. 2
Mot de l'agente de développement	p. 3
Mot du conseil	p. 3
Carnaval des neiges	p. 3
Mot du conseil	p. 4
La fête de Noël	p. 4
Comité environnement	p. 5
Communiqué Sûreté du Québec	p. 5
Communiqué Régie intermunicipale	p. 6
Guignolée 2015	p. 6
La grand sapin	p. 6
Du nouveau à la Direction générale	p. 7
Bibliothèque	p. 7
Don Benoît Boucher	p. 7
Procès verbaux	p. 8
Mot du cercle de fermières	p. 10
Urgence municipalité	p. 10
Pierre Caron	p. 10
Le comité de relance de la station plein air	p. 11
Les fleurons du Québec	p. 11
Café Jasette	p. 12



MOT de la mairesse

Chères citoyennes et chers citoyens,

L'année 2015 tire à sa fin. Déjà..... Le temps file à une vitesse assez impressionnante.....

Tout d'abord, je veux vous exprimer, une fois de plus, ma volonté de bien diriger Saint-Pacôme, mon dévouement entier et ma grande fierté d'occuper le poste de mairesse de notre belle municipalité. Saint-Pacôme, ce beau village que j'aime tant.

Les conseillers et les employés de la municipalité se joignent à moi pour vous souhaiter un beau et bon temps des Fêtes.

Les Fêtes nous offrent une occasion unique de nous rapprocher des personnes avec qui nous partageons des valeurs, des affinités ou des amitiés. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille, de vivre ces doux moments.

Puisse l'esprit de Noël vous apporter la paix. Puisse la joie de Noël vous apporter l'espoir. Et puisse la chaleur de Noël vous apporter l'amour.

Au plaisir de vous rencontrer !

Joyeuses Fêtes !

Votre mairesse

Nathalie



Pour suivre la municipalité [cliquer ici](#)

VOTRE conseil municipal



Nathalie Lévesque
Mairesse



Christian Dionne
Siège 1



Julie Mercier
Siège 2



Johanne Dubé
Siège 3



Benoit Fraser
Siège 4



Éric Lavoie
Siège 5



Nathalie Desroches
Siège 6

Direction générale (dès le 4 janvier 2016) :
M^{me} Linda Pelletier, poste 203

Directrice générale adjointe :
M^{me} Manon Lévesque, poste 201

Agente de développement :
M^{me} Yvonne Tremblay, poste 206

Directeur des travaux publics
M. Jean-Pierre Lévesque, poste 204

HEURES D'OUVERTURE

du bureau municipal pour la période des fêtes

**VEUILLEZ NOTER QUE LE BUREAU MUNICIPAL
SERA FERMÉ DU JEUDI 24 DÉCEMBRE 2015
JUSQU'AU DIMANCHE 3 JANVIER 2016.
L'HORAIRE RÉGULIER REPRENDRA DÈS LE
LUNDI 4 JANVIER À 9 H.**



PARTY DU JOUR DE L'AN

"ON RÉVEILLONNE À LA STATION"

**JEUDI 31 DÉCEMBRE À 20H00
À LA STATION PLEIN AIR DE ST-PACÔME**

- MUSIQUE ET ANIMATION AVEC STEPHAN DESCHAMPS
- COCKTAIL SERVI À VOTRE ARRIVÉE
- HORS D'OEUVRES ET GRIGNOTINES EN SOIRÉE
- MOUSSEUX LORS DU DÉCOMPTE

P.S. APORTEZ UN OBJET POUR FAIRE DU BRUIT

<input type="checkbox"/> ADULTE	20.00\$
<input type="checkbox"/> ENFANT 12-17 ANS	10.00\$
<input type="checkbox"/> ENFANT 6-11 ANS	5.00\$
<input type="checkbox"/> ENFANT 0-5 ANS	GRATUIT



HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h • 13 h à 17 h
Vendredi : 9 h à 12 h

Tél. : **418 852-2356**
Télé. : **418 852-2977**
Courriel : stpacome@bellnet.ca

BIBLIOTHÈQUE : 418 315-0579

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

**Mardi 12 janvier 2016
Mardi 2 février 2016
À 20 H**

**PROCHAINE DATE DE TOMBÉE
vendredi 5 février à midi 2016**

**PROCHAINE DATE DE PARUTION
semaine du 15 février 2016**



MOT de l'agente de développement

Une autre année est derrière nous. Au cours des douze derniers mois, les projets se sont succédé à la vitesse grand « V ». Saint-Pacôme regorge de projets. Et c'est tant mieux! Notre réputation n'est plus à faire auprès des municipalités voisines.

Dans toute cette effervescence quotidienne, le temps manque parfois pour les remerciements. J'en profite donc, en cette période des Fêtes, pour remercier tous les bénévoles que j'ai la chance d'accompagner quotidiennement. À cet égard, il y a les membres du comité de développement, du comité M.A.D.A., du comité de relance de la Station plein air, du comité culture, les bénévoles de la bibliothèque et de la Société du roman policier. Il y a aussi tous les comités actifs à Saint-Pacôme, qui sont toujours aussi généreux de leur temps et de leur argent pour la communauté, lorsqu'ils sont sollicités. Merci, merci, mille fois merci!

Cette période des Fêtes qui est maintenant arrivée à notre porte sera un moment privilégié pour être en compagnie de nos proches et des personnes qui nous sont chères. Remercions la vie d'avoir la chance de vivre dans un pays où règnent la paix et la démocratie. Nous pouvons constater ces temps-ci que ce n'est malheureusement pas le cas pour tout le monde...

Permettons-nous, pour la nouvelle année, de rêver de beaux projets pour notre municipalité. Certains sont déjà en préparation alors que d'autres arriveront sur mon bureau par surprise au fil des mois.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année. Profitez du temps des Fêtes et faites découvrir notre village à « la visite » qui sera parmi nous. Tout comme le « Grand sapin » illuminera le cœur de Saint-Pacôme pendant tout l'hiver, souhaitons à notre cœur ce qu'il y a de meilleur, soit la paix, l'amour, la joie et la santé.

Yvonne



Pour me suivre [cliquez ici](#)



MOT du conseil

L'année 2015 aura marqué l'arrivée du bac brun chez nous. La municipalité remercie les citoyens qui ont emboîté le pas et participé à cette collecte. Nous vous rappelons qu'elle est réduite à une fois par mois pendant l'hiver; la prochaine sera le 29 décembre. Consultez le calendrier sur les sites Web de la Régie et de la municipalité pour connaître les dates.

Nous vous rappelons également que vos bacs doivent être identifiés avec le collant de la Régie pour être vidés. Si l'un de vos bacs n'a pas de collant, nous vous prions de communiquer avec le bureau municipal (418 852-2356) pour remédier à la situation.

Un service nouveau l'an prochain : nous organiserons une collecte d'articles et d'encombrants destinés à l'Éco-Centre. Ce sera une façon d'aider les citoyens qui n'ont pas les moyens nécessaires pour le faire eux-mêmes. Les services de la Co-Éco et de l'Éco-Centre sont inclus dans vos taxes municipales et nous vous encourageons à les utiliser. La collecte des encombrants dirigés vers l'enfouissement reviendra, mais gardons à l'esprit qu'elle génère des coûts additionnels pour la municipalité.

La tonne de déchets nous coûtera 70 \$ en 2016 comparativement à 42,50 \$ pour les matières recyclables. Recycler contribue positivement non seulement à l'environnement, mais réduit vos taxes municipales.

Nous invitons les citoyens à nous faire part de leurs suggestions en matière de gestion de matières résiduelles. Les petits gestes de tout un chacun, combinés aux efforts collectifs, ont assurément un impact positif sur notre environnement.

Joyeuses Fêtes à tous!

Julie Mercier

Conseillère municipale, siège n° 2



CARNAVAL DES NEIGES 2016

« Ça 30-tu de nous retrouver au Carnaval ? »

Et oui, le Carnaval des Neiges sera de retour en 2016 pour la 30^e année ... un record !

Des membres optimistes sont déjà à l'œuvre pour préparer cette 30^e Fête des Neiges qui se tiendra à **Saint-Pacôme du 30 janvier au 7 février 2016**. La programmation finale des activités vous sera communiquée ultérieurement.

Bonne nouvelle : un important changement au niveau des duchesses. En effet, pour souligner le 30^e anniversaire de cette Fête, 4 couples : Diane et Marcel, Brigitte et Daniel, Nathalie et Pierre, Claudia et Maxime, dont

les photos apparaissent plus bas, ont accepté avec enthousiasme de participer aux activités et d'aider les membres optimistes dans la vente des billets de loterie.

Bientôt, avec des membres optimistes, ces couples vous offriront des billets pour la loterie, principale source de revenus pour défrayer le coût des activités offertes aux jeunes par le Club Optimiste.

PRIX DES BILLETS :

- 3 \$ du billet;
- 5 \$ pour 2 billets;
- 10 \$ le livret de 5 billets.

INFORMATION :

Lisette Lévesque :

852-2049





MOT du conseil

Étant donné mon arrivée tardive au conseil, je ne ferai pas un bilan de l'année 2015, mais vais plutôt vous présenter un aperçu de l'année à venir en ce qui concerne les dossiers qui me sont attribués.

VOIRIE

Plus de travaux d'entretien des rues seront faits, car un dollar investi en entretien préventif des routes permet éventuellement des économies de six à huit dollars. Côté fossés, ce sont ceux à l'intersection de la route 230 et du chemin Nord-du-Rocher qui seront nettoyés.

Considérant qu'il en coûte plus de 7 000 \$ annuellement pour le balayage des rues par une entreprise privée, l'acquisition d'un balai mécanique pourrait être judicieuse. Cette possibilité sera donc analysée en début d'année.

EAU POTABLE ET MANGANÈSE

Les normes actuelles considèrent que le manganèse ne présente pas un risque pour la santé. Toutefois, il peut causer des problèmes esthétiques tels que des eaux noires et des taches sur la lessive et les sanitaires. Pour réduire ce dernier effet, du polyphosphate alimentaire est injecté dans le réseau afin d'enrober le manganèse, l'empêchant ainsi de tacher. Cependant, il faut éviter de faire la lessive à l'eau chaude et d'utiliser de l'eau de Javel, car le polyphosphate est alors dissous.

Les eaux noires quant à elles résultent de l'accumulation du manganèse dans les conduites. En 2016, un plan de rinçage ainsi qu'une vérification de la capacité du réservoir seront effectués. Si la capacité du réservoir est suffisante, nous pourrons ensuite procéder régulièrement au rinçage du réseau.

INFRASTRUCTURES

Les besoins sont nombreux : réfection de rues; agrandissement du réservoir d'eau potable; sécurisation de l'approvisionnement en eau de certains secteurs en cas de panne d'électricité; amélioration de la capacité ou de l'efficacité du traitement des eaux usées; raccordement de secteurs non desservis par les réseaux municipaux, etc. Évidemment, tout ne pourra pas être fait à courte échéance, car les moyens financiers sont limités et ces projets peuvent rivaliser avec d'autres. Le conseil devra donc s'assurer de faire des choix qui répondront aux priorités et aux besoins des citoyens.

Meilleurs vœux à vous pour la nouvelle année qui s'amorce!

Nathalie Desroches - Conseillère, siège #6



MOT du conseil

En ce temps de l'année où les cœurs s'attendrissent, que les sourires illuminent les visages et que les yeux des enfants scintillent, je tiens à vous souhaiter à tous et à toutes un très joyeux temps des fêtes. Mes pensées vont particulièrement vers ceux et celles qui ont perdu un proche, ceux et celles qui combattent une maladie, ceux et celles qui se sentent seuls et déprimés, ceux et celles qui vivent des difficultés.

Profitons de ce temps de réjouissance pour saluer les gens que nous croisons, pour partager de bons et chaleureux moments en famille et entre amis et pour faire une trêve de ce qui nous empêche de vivre en toute quiétude.

En tant que membre de votre conseil, je suis à votre service depuis deux ans déjà et je peux vous assurer que je poursuivrai mon travail et continuerai à donner le meilleur de moi-même. J'aime notre village et j'en suis fière. Je vous réitère mon vœu le plus cher, une communauté forte des liens qui l'unissent, riche de l'apport positif et collectif de ses membres et fière de participer collectivement et activement au mieux-être de tous et chacun.

Je vous souhaite à tous et à toutes que l'année 2016 soit synonyme de santé, d'harmonie, de bonheur et de paix.

Johanne Dubé- Conseillère, siège #3

LA FÊTE DE NOËL



La 4^e édition de la fête de Noël des enfants avait lieu le samedi 12 décembre dernier. Ce fut un grand succès alors que près de 50 enfants se sont déplacés afin de rencontrer le père Noël.

Merci au comité organisateur formé de Sandra Lévesque, Marcel Pelletier, Diane Chamberland, Laurence Frève, Sébastien Lavoie et Johanne Dubé. Merci également à nos belles fées des étoiles, Garance Charron et Gabrielle Dubé et à Andrée Malenfant qui a maquillé les enfants sans oublier Dominique Lepage pour l'animation musicale et Frédérick Lebel pour la lecture du compte de Noël. Finalement merci à nos généreux commanditaires, Roland & Frères, le Club Optimiste, le Club Richelieu, La Garde paroissiale, les Fermières, les Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent, l'école La Pruchière.

Merci pour votre précieuse collaboration à cette belle réussite.

NOUVEAUTÉ au local des jeunes

Veillez prendre note que Le Focus sera fermé pendant la période des fêtes et reprendra l'horaire normal dès 18 h le vendredi 15 janvier 2016.

Nicolas Gagnon-Lévesque sera le nouvel animateur de la maison des jeunes. Il prendra ainsi la relève d'Aurélie Dessain qui assurait l'animation depuis les derniers mois. Nous en profitons pour remercier Aurélie et lui souhaiter bonne chance dans ses projets.



COMITÉ environnement



Les changements climatiques, ça touche particulièrement Saint-Pacôme!

Au moment où vous lirez ce texte, les négociations mondiales en vue d'un accord sur les actions à prendre pour réduire l'impact des changements climatiques, à Paris, seront terminées. Tout ça, ça a l'air bien loin de Saint-Pacôme et pourtant, ça nous concerne directement. Plutôt que réchauffement climatique ou changements climatiques, il est plus adéquat de parler de dérèglement climatique. C'est ce qui explique que l'on voit de plus en plus de choses étranges: plus de deux mètres de neige qui tombent en quelques heures, dans l'État de New-York en 2014, des ourtardes encore présentes au Québec le matin de Noël, la sécheresse continue en Californie, le verglas causé par une température juste un peu trop chaude dans le Sud du Québec, etc.

Ces dérèglements climatiques peuvent devenir particulièrement préoccupants pour Saint-Pacôme parce que nos infrastructures sportives sont à l'extérieur: station de ski, terrain de golf et pêche au saumon. Or, ces trois sports sont liés et plus qu'ailleurs, celles et ceux qui administrent ces trois infrastructures savent à quel point la température peut être problématique. Un hiver avec peu de neige ou pluvieux pendant les périodes payantes (Fêtes ou semaine de relâche) ruinerait la saison. Un été trop pluvieux nuirait considérablement au golf. Diverses conditions climatiques peuvent limiter ou empêcher la fraie et la saison de pêche devient impossible.

Espérons au moins que nous aurons un magnifique Noël blanc et repensons à ces questions, au retour des Fêtes.

Joyeux Noël et bonne année 2016!

Kim Cornelissen

RAPPEL : consignes pour la période hivernale

- Il est important de baliser tous les obstacles potentiels (bords d'entrées, murets, etc...) et de protéger les lampadaires situés près de la rue;
- Ne pas placer de balises trop près des voies de circulation afin de faciliter les opérations de déneigement;
- Lors du déneigement de vos entrées, ne pas déposer de neige dans la rue;
- Ne pas stationner ou immobiliser son véhicule sur le chemin public, entre 23 h et 7 h, jusqu'à la mi-avril afin d'assurer une meilleure efficacité du déneigement et la sécurité du public.

Merci pour votre collaboration.

COMMUNIQUÉ



INTERVENTIONS POLICIÈRES INTENSIFIÉES PARTOUT AU QUÉBEC PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION VACCIN

Rimouski, le 30 novembre 2015 – Les opérations policières ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues seront intensifiées jusqu'au 3 janvier 2016 sur l'ensemble du territoire québécois dans le cadre de l'opération VACCIN, dont l'acronyme signifie « Vérification accrue de la capacité de conduite – Intervention nationale ».

Partys de bureau ou soirées familiales du temps des Fêtes; les occasions seront nombreuses pour célébrer dans les prochaines semaines. Les policiers désirent que tous les citoyens profitent pleinement de ces festivités, mais qu'ils soient conscients que prendre le volant après avoir consommé n'est pas une option. C'est la raison pour laquelle, cette année, les gens sont invités à « **Célébrer sans dérapier!** ».

Lors des contrôles routiers ciblés, les policiers distribueront aux conducteurs des sous-verres aux couleurs de la campagne VACCIN qu'ils pourront utiliser dans leur véhicule. Cet aide-mémoire leur rappellera les options possibles pour rentrer à la maison de façon sécuritaire après une soirée festive, soit le recours à un service de raccompagnement ou à un conducteur désigné, le taxi, le transport en commun ou l'hospitalité d'un proche.

Tout comme les contrôles routiers, les interceptions spontanées des patrouilleurs seront menées de façon intensive pour détecter et arrêter les personnes qui font encore le choix de prendre le volant avec la capacité de conduite affaiblie. D'ailleurs, les policiers rappellent que la drogue, comme l'alcool, peut être détectée chez un conducteur.

La capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues demeure l'une des causes principales de collisions mortelles au Québec. En 2014, en moyenne 37 conducteurs ont été arrêtés par jour pendant l'opération VACCIN, pour avoir conduit avec la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues. De plus, selon une donnée de la SAAQ, dans environ 80 % des collisions impliquant un conducteur reconnu coupable d'une infraction au Code criminel liée à l'alcool au volant, le conducteur n'était pas un récidiviste.

L'opération VACCIN est organisée en partenariat par l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le public est invité à s'abonner au fil Twitter et à la page Facebook de la Sûreté du Québec et des corps de police municipaux pour suivre la campagne VACCIN sur le web.



RÉGIE INTERMUNICIPALE en protection incendie du Kamouraska Ouest

DES NOUVELLES DE VOTRE RÉGIE INCENDIE

En mai dernier, nous avons fait l'acquisition d'un défibrillateur. Que ce soit sur les lieux d'un accident ou lors d'une intervention, cette acquisition pourrait sauver des vies car la défibrillation précoce peut améliorer jusqu'à 74 % les chances de survie d'un patient si elle intervient dans les 3 minutes de l'arrêt cardiaque. Dans l'intervalle entre l'arrêt cardiaque soudain et l'administration du premier choc, le taux de survie chute de 7 à 10 % par minute. C'est pour cette raison que choisir un défibrillateur entièrement automatique (DEA), en qui l'on peut avoir confiance pour réduire les délais d'intervention, pourrait faire la différence avant l'arrivée des ambulanciers. Investir dans un programme de d'implantation de défibrillateurs est un engagement à sauver des vies.

LA SÉCURITÉ ET LA PRUDENCE : LES PLUS BEAUX CADEAUX DE NOËL!

Durant la période des fêtes, la Régie intermunicipale en incendie vous invite à la plus grande prudence. Les pompiers, qui ont votre sécurité à cœur, vous rappellent que la prévention demeure encore un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux qu'on aime.

LE SAPIN DE NOËL NATUREL

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile et dès que vous allez au lit.

- Après les fêtes, dégarnissez votre sapin naturel le plus tôt possible et débarrassez-vous-en selon le règlement en vigueur dans votre municipalité.

LES LUMIÈRES DÉCORATIVES

- N'utilisez pas à l'intérieur des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Assurez-vous que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont en bon état.
- N'utilisez jamais de guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant, jamais avec des clous ou des punaises.

LES CORDONS RALLONGES

- Assurez-vous du bon état de vos rallonges électriques.
- Utilisez des cordons certifiés par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Évitez de surcharger les prises de courant et les cordons rallonges.

Pour de plus amples renseignements sur les précautions à prendre pendant la période des fêtes, visitez le site www.msp.gouv.qc.ca/incendie, sous la rubrique Prévention.

Un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2014.

Que votre Noël s'illumine de moments de joie et de bonheur!

Et que l'année qui vient en soit tout autant remplie.

Joyeuses Fêtes et Bonne Année!

Christian Gagnon, directeur des incendies

GUIGNOLÉE 2015



Encore une fois cette année, les citoyens de Saint-Pacôme ont fait preuve d'une grande générosité lors de la tenue de

la guignolée le samedi 5 décembre dernier.

Entre 10 h et midi, plus d'une vingtaine de bénévoles ont ratisé les rues du village et frappé aux portes afin de récolter des dons en argent et de la nourriture non périssable.

C'est un montant de l'ordre de 2 000 \$ qui a été amassé, alors que Saint-Pacôme compte 1 595 habitants. Cette somme servira à émettre des chèques cadeaux à l'épicerie et ils viendront compléter les paniers de Noël. Annuellement, ce sont environ 25 familles qui font appel à ce service.

LE GRAND SAPIN



L'illumination du « Grand sapin » a eu lieu le samedi 12 décembre. Déjà 625 lumières scintillent dans l'arbre situé en face de l'église ce qui a permis d'amasser 2 500 \$ sur un objectif de 10 000 \$. C'est un appel à la mobilisation qu'ont lancé tour à tour les personnes ayant pris la parole lors de l'illumination. Les gens peuvent acheter des billets pour les lumières dans différents points de vente : la municipalité de Saint-Pacôme, l'épicerie Gilbert Royer, auprès des membres du conseil d'administration de la

Station plein air et du comité de relance, la librairie L'Option, la boulangerie La Pocatière et la tabagie Lunik de Saint-Pascal.



BIBLIOTHÈQUE Mathilde-Massé

Depuis la fin du mois de novembre, une vente de livres usagés se déroule à la bibliothèque. Pour aussi peu que 1 \$ ou 2 \$, procurez-vous un roman adulte, une biographie ou un livre de référence. Des livres pour jeunesse sont également disponibles de 50 cents à 1 \$. Venez faire un tour sur les heures d'ouverture de la biblio.

Dès le 10 janvier prochain, et ce jusqu'au début mai, la bibliothèque municipale accueillera une toute nouvelle exposition, sur le thème « Quand le livre fait son cinéma ». Elle est composée de 48 livres. Comme les livres inspirent souvent les films, le Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent a créé une exposition thématique sur le sujet et on voulu rassembler plusieurs livres qui ont été adaptés au cinéma. Les abonnés trouveront, dans la plupart de ces livres, une fiche descriptive du film qui en a été inspiré. Laissez-vous entraîner dans un voyage entre littérature et cinéma et voyez par vous-mêmes si vous préférez le livre ou le film !



Finalement, avec cette exposition, un concours sera organisé en collaboration avec le Cinéma Louise. Vous courrez alors la chance de gagner des laissez-passer pour aller au cinéma.

Tous les détails suivront bientôt!

HEURES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Dimanche 20 décembre : 10 h à midi

Mardi 22 décembre : 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi 23 décembre : FERMÉ

Dimanche 27 décembre : 10 h à midi

Mardi 29 décembre : 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi 30 décembre : FERMÉ

L'horaire régulier reprend dès le dimanche 3 janvier.

HEURES D'OUVERTURE À PARTIR DU 3 JANVIER

les dimanches de 10 h à 12 h

les mardis de 18 h 30 à 20 h 30

les mercredis de 14 h à 16 h

Téléphone : **418 315-0579**

DON DE Benoit Boucher



Décédé en août dernier un résident de Saint-Pacôme, M. Benoit Boucher, avait comme volonté testamentaire de faire don, à la bibliothèque Mathilde-Massé, d'une pièce en bois réalisée par un artisan de notre municipalité M. Donald Boulet.

Les abonnés et le grand public peuvent voir ce grand héron installé à l'îlot central de prêts sur les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Nous tenons à remercier la famille de M. Boucher, des démarches qu'ils ont entreprises afin de remettre cette sculpture à la bibliothèque selon les volontés de leur frère.

DU NOUVEAU à la direction générale en janvier

Un court message dans cette publication pour partager avec vous, citoyens et citoyennes de Saint-Pacôme, tout mon enthousiasme à revenir dans mon village natal.

Dès le 4 janvier 2016, j'assumerai la direction de votre municipalité. C'est en partenariat avec le conseil municipal et tous mes collègues que notre compétence professionnelle sera mise à contribution pour vous assurer rigueur, réalisme et créativité dans la gestion de votre contribution fiscale à votre municipalité.

J'ai vécu à Saint-Pacôme les premières trente années de ma vie. Je suis issue d'une famille qui m'a enseigné l'enracinement à sa communauté et la fierté de contribuer à son essor. L'objectif de vivre dans un milieu sain, animé et sécuritaire est sans contredit celui qui nous anime tous; le défi est de pouvoir partager nos idées et de les faire converger vers la réussite au-delà des gains personnels. Je suis persuadée que nous en sommes tous capables et bien des exemples parlent d'eux-mêmes.

En ces moments troubles sur notre planète, je vous souhaite à tous et toutes en cette période des Fêtes, de trouver l'essentiel et pour cela je vous suggère cette parole de St-Exupéry :

« L'Essentiel est invisible avec les yeux, on ne voit bien qu'avec le cœur »

Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes en famille et au sein de votre village.

Linda Pelletier, votre future Directrice générale

LES PROCÈS-VERBAUX en bref...

LE 20 OCTOBRE 2015

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DANS LE PROJET « PROLONGEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE EN BORDURE DU BOULEVARD BÉGIN »

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé pour la réalisation des travaux dans le projet « Prolongement de la conduite d'eau potable en bordure du boulevard Bégin »;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'offre de 9091-9598 Québec inc. (Transport Pierre Dionne) soit acceptée au montant de 294 487,48 \$ incluant les taxes pour la réalisation des travaux dans le projet « Prolongement de la conduite d'eau potable en bordure du boulevard Bégin.

QUE l'acceptation de la soumission est conditionnelle à ce que le règlement d'emprunt numéro 293 soit approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire MAMOT.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX DANS LE PROJET « PROLONGEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE EN BORDURE DU BOULEVARD BÉGIN »

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le projet « Prolongement de la conduite d'eau potable en bordure du boulevard Bégin »;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'offre de Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup inc. (LER) soit acceptée au montant de 13 079,33 \$ incluant les taxes pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le projet « Prolongement de la conduite d'eau potable en bordure du boulevard Bégin ».

QUE l'acceptation de la soumission est conditionnelle à ce que le règlement d'emprunt numéro 293 soit approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire MAMOT.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DANS LE PROJET « PROLONGEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE EN BORDURE DU BOULEVARD BÉGIN »

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé pour la surveillance des travaux dans le projet « Prolongement de la conduite d'eau potable en bordure du boulevard Bégin »;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'offre de Tetra Tech soit acceptée au montant de 33 687,68 \$ taxes incluses pour la surveillance des travaux dans le projet « Prolongement de la conduite d'eau potable en bordure du boulevard Bégin »;

QUE l'acceptation de la soumission est conditionnelle à ce que le règlement d'emprunt numéro 293 soit approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire MAMOT.

LE 3 NOVEMBRE 2015

SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTION DU BUDGET 2016 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST (Note : Avec dispense de lecture)

Il est proposé par Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le budget 2016 de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest, tel que présenté ci-dessous et que les versements soient répartis en 4 versements égaux payables aux 3 trois mois en date du 5 janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre 2016 ou en 2 versements égaux payables en date du 5 janvier et 1^{er} juillet 2016.

DEMANDE À LA COMMISSION DE TOPONYMIE POUR CHANGER LE NOM DE LA RUE PELLETIER (SECTEUR ST-GABRIEL)

ATTENDU QU'il y a deux RUE PELLETIER dans la municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE la RUE PELLETIER de la zone de la CÔTE DES CHATS date de 1987 et que la deuxième rue est une prolongation d'une RUE PELLETIER de Saint-Gabriel (1996) qui se termine sur le territoire de Saint-Pacôme et entraîne un conflit potentiel;

ATTENDU QUE le conflit est la résultante de la prolongation de la RUE PELLETIER à St-Gabriel et comme le nombre de résidents est plus important sur la RUE PELLETIER de Saint-Pacôme, il devient nécessaire de changer le nom de la rue secteur St-Gabriel pour éviter toute erreur;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme a fait une demande à la municipalité de Saint-Gabriel afin de s'entendre pour un nom commun pour changer le nom de la Rue Pelletier et que la municipalité de Saint-Gabriel refuse de changer le nom de la rue pour la partie située sur leur territoire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Christian Dionne et résolu à l'unanimité par les membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme demande à la Commission de Toponymie de changer le nom de la RUE PELLETIER (Secteur St-Gabriel) pour la partie située sur le territoire de Saint-Pacôme par RUE MILLIARD.

MANDATER UNE FIRME POUR LA SURVEILLANCE AGRONOMIQUE DES TRAVAUX ET PRODUCTION D'UN RAPPORT CPTAQ DANS LE PROJET « PROLONGEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE EN BORDURE DU BOULEVARD BÉGIN »

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme désire faire le prolongement de la conduite d'eau potable en bordure du boulevard Bégin ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme désire avoir une entente de service avec une firme d'agronomie indépendante afin de satisfaire aux exigences d'implantation d'une conduite d'aqueduc auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'offre de GCA de la Côte-du-Sud soit acceptée au montant de 1 200,00 \$ excluant les taxes selon les modalités décrites dans l'évaluation des coûts de service datée du 27 octobre 2015, et ce, pour la surveillance des conditions émises par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) en lien avec le projet de prolongement de la conduite d'eau potable en bordure du boulevard Bégin.

RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT POUR L'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE des candidats ont été rencontrés en entrevue pour le poste de directeur général;

ATTENDU QUE la candidature de Madame Linda Pelletier a fait l'unanimité du Comité de sélection;

ATTENDU QUE Madame Linda Pelletier entrera en fonction ce lundi 4 janvier 2016;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'embauche de Madame Linda Pelletier au poste de directrice générale de la municipalité.

QUE ce présent Conseil autorise la signature, par Madame Nathalie Lévesque, mairesse, du contrat de travail de Madame Linda Pelletier selon les conditions salariales entendues.

RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DE LA RUE GALARNEAU

ATTENDU QUE la municipalité a fait une demande d'aide financière pour des travaux de voirie pour la rue de la Pruchière (15 000 \$) et pour la rue Galarneau (15 000 \$) dans le cadre du programme Aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) (résolution 059.04.15);

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme a reçu confirmation, en date du 14 juillet 2015, d'une subvention de 10 000 \$ dans le cadre du PAARRM;

ATTENDU QUE les travaux planifiés pour la rue Galarneau (secteur Brise-Culottes), qui présente plusieurs fissures traversant de part en part la chaussée, sont jugés plus prioritaires que les travaux envisagés pour la rue de la Pruchière;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Nathalie Desroches et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'aide financière accordée dans le cadre du PAARRM soit consacrée à l'amélioration de la qualité de la chaussée de la rue Galarneau en effectuant la réparation des fissures transversales;

QUE les travaux de réfection mécanisée de la chaussée soient effectués par Constructions HDF inc. pour la somme de neuf mille huit cent vingt-huit dollars et dix cents (9 828,10 \$) avant taxes.

TRAVAUX SUR LA CHAUSSÉE DE LA CÔTE NORBERT

ATTENDU QUE la chaussée asphaltée est fortement endommagée sur une distance d'environ 175 mètres au sommet de la côte Norbert, soit juste avant et à la jonction avec le revêtement granulaire;

ATTENDU QUE les rapiécages à l'enrobé sont inappropriés compte tenu de la dégradation du vieux matériau qui se fait au pourtour des rapiécages et que des réparations seraient à nouveau nécessaires à court terme;

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics, M. Jean-Pierre Lévesque, estime à 2 500 \$ une réparation durable de la chaussée qui consisterait à retirer l'enrobé bitumineux et à le remplacer par un revêtement granulaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Nathalie Desroches et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'enrobé bitumineux soit remplacé par un revêtement granulaire, sur une distance d'environ 175 mètres, au sommet de la côte Norbert;

FORMATION NATHALIE DESROCHES – ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE

ATTENDU QU'en vertu de l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, tout membre d'un conseil d'une municipalité qui n'a pas déjà participé à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit, dans les six mois du début de son mandat, suivre une telle formation;

ATTENDU QUE Madame Nathalie Desroches a débuté son mandat comme conseillère le 7 août 2015 et qu'elle n'a jamais suivi la formation obligatoire;

ATTENDU QUE deux organismes offrent la formation exigée, soit :

- Fédération québécoise des municipalités (FQM) : 275 \$ + taxes (formation en salle, donc frais de déplacement à prévoir);
- Union des municipalités du Québec (UMQ) : 115 \$ + taxes (formation en ligne, donc aucun frais de déplacement)

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE Madame Nathalie Desroches soit inscrite à la formation en ligne « Éthique, déontologie de l'UMQ et que les frais soient assumés par la municipalité.

FORMATION NATHALIE DESROCHES – RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

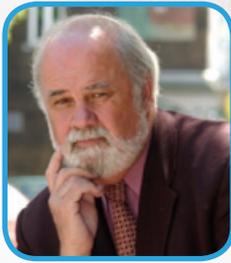
ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre une formation intitulée « Rôles et responsabilités des élus » permettant d'éclaircir ces différents points au coût de 265 \$ + taxes (rabais si inscription plus de 60 jours à l'avance) ou 325 \$ + taxes (tarif régulier);

ATTENDU QUE cette formation sera offerte le 20 février 2016 à Pohénégamook;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE Nathalie Desroches soit inscrite à la formation « Rôles et responsabilités des élus » de la FQM et que les frais d'inscription et de déplacement soient assumés par la municipalité;

QUE l'inscription soit faite dans les plus brefs délais afin de bénéficier du tarif de 265 \$ + taxes.

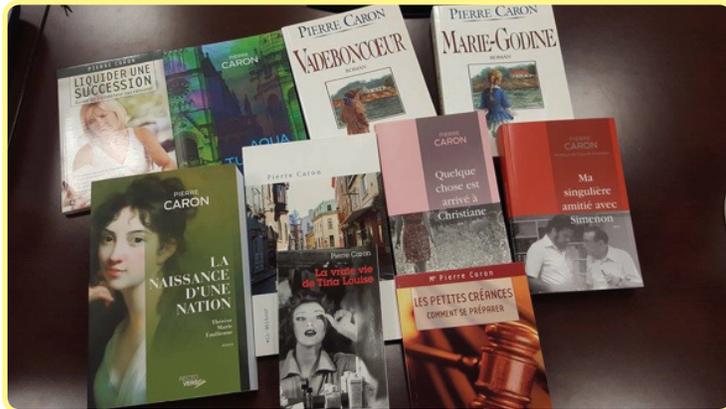


PIERRE Caron

Présent au dernier Gala du roman policier le 3 octobre dernier, l'auteur bien connu du lectorat québécois, Pierre Caron, a tenu à offrir gracieusement une partie de ses livres à notre bibliothèque municipale.

Il est l'auteur d'ouvrages divers, dont certains de vulgarisation du droit, de récits et de romans, plusieurs ayant été distribués en Europe. Il est, par ailleurs, plus particulièrement connu pour sa trilogie historique, « La naissance d'une nation ».

Finalement, M. Caron en profite pour transmettre ce message : « Mes salutations amicales à tous ceux - très gentils - que j'ai eu le plaisir de côtoyer lors de ma dernière visite à Saint-Pacôme. »



MOT du cercle de fermières

Que Noël soit pour vous tous un temps de réjouissances et que l'Année 2016 vienne combler tous vos désirs les plus chers.

Sincères mercis à toutes les Fermières et bénévoles qui se sont jointes à l'équipe pour la réalisation de l'activité : beignes et pâtisseries tenue les 5 et 6 novembre dernier. Grâce au bon travail de ces 30 personnes, ce fut une grande réussite encore cette année. Des remerciements aussi à ceux qui ont participé à l'activité « Fête de Noël » pour les enfants le 12 décembre.

Prochaines réunions mensuelles :

AU CENTRE MUNICIPAL DE SAINT-PACÔME

• 13 JANVIER 2016 À 13 H 30

• 10 FÉVRIER 2016 À 19 H 30

Activités janvier et février :

• 4 JANVIER : cartes de fêtes

• 11 ET 18 JANVIER : bas à rayures pour bébé

• 25 JANVIER : Couture, jupe à volants (fillette)

• 1^{ER} FÉVRIER : finition de pièces et divers

• 8 ET 15 FÉVRIER : tablier de jardinier et enveloppe de coussin

• 22 ET 29 FÉVRIER : finition de pièces, tricot et couture.

URGENCE Municipalité



En cas d'urgence concernant les travaux publics ou les réseaux d'aqueduc et d'égouts, composez le **418 714-4725** ou le **418 714-1426** quelqu'un vous répondra.



Pour toutes urgences touchées par les services de santé, d'incendies ou de police, le **9-1-1** demeure toujours l'option!

Nous sommes toujours en période recrutement.

N'hésitez pas à vous joindre à notre équipe de Fermières. Vos talents sont précieux pour la communauté :

Liette Lévesque, responsable **418-852-2814**.

Venez nous visiter lorsque le local est ouvert.

Pour connaître les heures d'ouverture, contactez mesdames :

Jocelyne Pelletier (**418-852-1229**) ou

Marie Parent (**418-852-1697**).

Liette Lévesque, comité Communication.



Trans-apte inc.
Services de transport
adapté et collectif
856-5856

CET HIVER, VOYAGEZ AVEC TRANS-APTE !

POUR INFORMATION ET
RÉSERVATION : **418 856-5856**



Prenez note que notre site internet sera en fonction à partir du 1 janvier 2016 :
transapte.com



COMITÉ DE RELANCE de la station plein air

**NOUS SOMMES TOUJOURS EN ATTENTE
DE NOS GOUVERNEMENTS**

Nos gouvernements québécois et canadien ne semblent pas encore prêts à nous donner une réponse aux demandes d'aide financière que nous avons déposées pour la relance de la Station plein air. Du côté du gouvernement du Québec, cette réponse devrait être imminente, car nos contacts nous indiquaient que nous aurions des nouvelles pour la fin novembre ou le début décembre. Nous sommes actuellement à la mi-décembre, espérons que cette réponse nous parviendra avant la fin de l'année. Du côté fédéral, la bonne nouvelle que nous avons pour l'instant est que le programme PIC 150, dans le cadre duquel nous avons déposé une demande d'aide financière, survivra au changement de gouvernement. Notre dossier est donc toujours vivant.

Cette situation, sur laquelle nous n'avons aucun contrôle, met évidemment à l'épreuve notre patience et augmente notre hâte de passer à l'action. Cependant, notre conviction de réussir est toujours à son maximum, car nous savons que nous avons un très bon dossier et que les appuis nécessaires sont au rendez-vous.

Entretemps, le conseil d'administration et le comité de relance de la Station plein air s'affairent à l'organisation d'activités bénéfiques. Dans certains cas, il s'agit d'activités qui ont connu l'an passé un vif succès et, pour d'autres, de nouveautés que nous avons à vous offrir. Dans un premier temps, la deuxième édition de l'activité « Rallume ta Station » bat son plein en ce moment, le grand sapin allumé depuis le 12 décembre permettra d'amasser un montant frôlant les 10 000\$. L'activité suivante se déroulera le 31 décembre prochain. Le conseil d'administration et le comité de relance vous invitent à célébrer l'arrivée de la nouvelle année à la Station. Des cartes sont en vente

actuellement et nous vous invitons à réserver vos places rapidement si ce n'est déjà fait. Enfin, l'activité « Remonte ta Station » reviendra pour sa deuxième édition en février. Cette activité a connu un engouement incroyable et nous sommes persuadés que cette deuxième édition dépassera les résultats de l'an passé.

La majorité des activités que nous organisons auront un caractère permanent et se poursuivront au-delà de la relance. Ce sera le cas pour les trois activités mentionnées. Les prévisions financières élaborées dans le plan de relance prévoient qu'il faudra trouver des revenus complémentaires autres que ceux générés par les activités de glisse. Afin d'équilibrer le budget annuel, il faudra des apports d'environ 40 à 50 000\$ annuellement. Les activités développées pendant la relance viendront en grande partie combler ce besoin. Rappelons que, l'an passé, la vente de lumières pour le grand sapin a généré des revenus de 10 000\$ et que l'activité « Remonte ta Station » a de son côté fourni un apport de 32 500\$.

Il va sans dire que ces activités de financement sont stratégiques pour l'avenir de notre Station et le demeureront dans les années à venir.

Dans l'espoir de vous annoncer de bonnes nouvelles très bientôt, nous vous souhaitons un joyeux temps des Fêtes et espérons vous retrouver le 31 décembre prochain à la Station plein air.

Sylvain Thiboutot
Président du comité de relance



Pour nous suivre [cliquez ici](#)



LES FLEURONS DU QUÉBEC Rapport d'évaluation automne 2015

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX :

Au cours des trois dernières années, des défis importants se sont présentés en lien avec l'entretien et la mise en valeur des espaces verts de la municipalité. Notre visite nous a permis de constater que de nouvelles avenues sont envisagées pour l'entretien des parcs et espaces verts afin de maintenir les acquis. Félicitations!



La municipalité de Saint-Pacôme maintient ses 3 fleurons. Au cours de la même période, le parc du Belvédère a connu une mise à niveau exceptionnelle et de nouveaux aménagements dans l'espace par l'ajout de kiosques d'information, d'une promenade et de nouvelles plates-bandes. Un espace vert qui saura susciter la curiosité de ses visiteurs. Ceci démontre la capacité des gens qui sont en place à réaliser et mettre en valeur les beautés de la communauté.

Nous encourageons la Municipalité à poursuivre ses efforts afin de mobiliser des équipes de bénévoles. De plus, il ne faut pas hésiter à leur confier l'entretien de l'un des nombreux espaces verts. Maintenir les acquis devra être leur mission de base et lorsque celle-ci sera remplie, des bonifications pourront être apportées afin d'enrichir la complexité des jardins paysagers.

Luc Grégoire, classificateur

Rêvez Saint-Pacôme



Cartes sans texte et de format 5x7
1 \$ l'unité ou **10 \$ pour 12 cartes assorties**
(3 de chaque modèle)

Les personnes intéressées peuvent se les procurer
aux endroits suivants :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME
ÉPICERIE GILBERT-ROYER
QUINCAILLERIE R. PELLETIER
COMPTOIR DE VIANDE GASTON DUBÉ
AUBERGE COMME AU PREMIER JOUR

Pour information, veuillez contacter
Yvonne Tremblay, agente de développement
au **418 852-2356, poste 206.**

*** Malgré les efforts, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons !
*** De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.

Café Jasette

Hiver 2016



Toutes les rencontres ont lieu le lundi à 9h30
au Centre municipal de Saint-Pacôme au 27, rue St-Louis

11 janvier

LES SOINS DES PIEDS **CES PILIERS TROP SOUVENT NÉGLIGÉS** **DU CORPS HUMAIN**

animé par Nathalie Soucy,
Infirmière en podologie
et propriétaire de l'entreprise Piédestal

Saviez-vous que notre capacité à rester actif et mobile
est directement liée à la santé de nos pieds?

8 février

VENEZ JOUER AUX QUILLES

animation à la Quillathèque La Pocatière

Le jeu de quilles sous sa forme actuelle
a vu le jour aux États-Unis dans les années 1850.

Retrouvez le plaisir de jouer,
en équipe de quatre ou six personnes.

Inscription obligatoire

auprès de la Municipalité de Saint-Pacôme
Tél. 418-852-2356, poste 206

On vous attend!

